

Maryvonne Poulain



1ère Adjointe au Maire de 2001 à 2008, Conseillère communautaire (2001-2008 et 2014-2020) Députée suppléante (2007-2012) Conseillère municipale depuis 25 ans (1995-2020)

J'ai toute confiance en cette équipe dynamique qui a une vision pour notre ville à l'image de l'attente des noyellois. Ils sont sur le terrain, ils vous ont entendus et surtout écoutés afin de prendre en considération vos attentes. Un programme réaliste mais pas de promesses impossibles à tenir, lucides face aux finances actuelles.

Ils vous proposent une ville où il fait bon vivre et dans laquelle toutes les catégories d'âges trouvent ce qui est nécessaire à l'épanouissement dans un environnement agréable, sécurisé, vivant !

Pour que demain fasse, qu'une nouvelle page s'écrive pour le bien des noyellois : **Votez le 15 mars pour la liste « Noyelles c'est Vous ! »**

Daniel Capillon



Adjoint au Maire de 2001 à 2008, Conseiller municipal depuis 30 ans (1990-2020)

Philippe Reppert a rassemblé autour de lui des femmes et des hommes bien déterminés à œuvrer pour rendre à notre ville le prestige du passé et à mener des projets au service de la population. Ils sont sur le terrain et continueront de l'être afin de rester proches de vous.

Quand on parle de démocratie participative, il ne suffit pas de le dire et de l'oublier pendant 12 ans, eux le feront, plus proches de vous pour que Noyelles sous Lens soit la ville dont vous rêvez et pour toutes ces raisons, je les soutiens. **Le 15 mars votez « Noyelles c'est Vous ! »**

Joëlle Cochez



Adjointe au maire (2001-2008) Conseillère municipale (2001-2020)

J'ai décidé de m'engager avec cette équipe car je me retrouve dans les projets qu'ils veulent mettre en place afin que Noyelles change en mieux ! Grandir oui mais pas n'importe comment, avec une vision réaliste et surtout en pensant d'abord aux noyellois et à leur qualité de vie.

Il faut se rappeler et l'appliquer que dans un conseil municipal, ce sont les conseillers qui prennent des décisions et non pas le maire tout seul ! comme beaucoup le croit !

Les projets ne doivent pas sortir d'un chapeau 3 mois avant les élections et ni être proposés tout ficelés, en conseil quelques jours avant, ils se doivent d'avoir été réfléchis bien avant.

Je sais qu'avec cette équipe, c'est ensemble que nous déciderons après avoir demandé l'avis des habitants. Depuis 19 ans je suis conseillère municipale et je veux poursuivre ce chemin avec vous, aussi : **Votez pour notre liste « Noyelles c'est Vous ! »**